

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 31 juillet 2015

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire, Président

MM Jacques ROLLAND, Daniel DALLERY, Mara PHILIP, Marie-Odile ROUSSELET, Corinne DRUHET, Gisèle PLAZA, Lucienne MARTIN, Patricia GUENEAU, Fabrice MONNERY, Rémy BARGE et Jean-Yves NOEL

Excusés : Jean-Louis GREAU et Sylvain BOUVIER

Procurations : Jean-Louis GREAU à Gisèle PLAZA
Sylvain BOUVIER à Patricia GUENEAU

Secrétaire : Gisèle PLAZA

A l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 juin 2015 est approuvé.

Acquisition parcelles cadastrées section D n°1148, 896 et 1036 – Propriété DYNACITE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir les parcelles sises en zone UC, cadastrées section D n° 1148, 896 et 1036, pour une contenance d'environ 7 542 m², lieu-dit «Marcilleux», propriété DYNACITE, au prix de 156 000,00 €, honoraires non compris.

Réfection de la toiture de la Maison de retraite – Couverture en zinc à joint debout

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise Hilaire et Fils pour un montant de 235 077,00 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Modification du tableau des emplois permanents de la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer 2 emplois d'Adjoints d'Animation, à raison de 17 h par semaine, 1 emploi d'Adjoint d'Animation, à raison de 35 h par semaine, 1 emploi d'Adjoint d'Animation, à raison de 10 h par semaine et 1 emploi d'Animateur, à raison de 35 h par semaine.

Dénomination des voies publiques – SMPIPA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la dénomination « Allée du Petit Bois » en remplacement de l' « Allée de Champoussier ».

Signature d'un Contrat territorial de collecte du mobilier avec Eco-mobilier pour la collecte des Déchets d'Eléments d'Ameublement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat territorial de collecte du mobilier avec Eco-mobilier.

Attribution d'une subvention – Saint-Vulbas en Rose

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à l'association Saint-Vulbas en Rose, une subvention de 1 500,00 €, dans le but d'organiser la journée Octobre Rose du 3 octobre 2015.

Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie

Le Conseil Municipal prend note des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie.

Acquisition parcelles cadastrée section D n°1234 – Propriété Sarl XACO

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle sise en zone UB, cadastrée section D n° 1234, pour une contenance d'environ 22 m², lieu-dit «Marcilleux», propriété Sarl XACO, au prix de 3 000,00 €, honoraires non compris.

Questions diverses

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-VULBAS, le 3 août 2015

Le Maire,

Marcel JACQUIN